

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026D79

Séance du 7 juillet 2026

L'An deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni à Nadillac, sous la présidence de Mme Sophie SARFATI.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 30	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :
Présents : 28	Pour : 29
Représentée : 1	Contre : 0
Votants : 29	Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie SARFATI, M. Nicolas DEBAISIEUX, M. Bernard COSTES, Mme Stéphanie NOURY, M. Jean-Pierre SABRAZAT, M. René COURDES, Mme Pyrène GARCIA, M. Ugo LAUR, M. Jean-Pierre VACHER, M. Jean-Paul PINQUIE, Mme Danièle RAMOS, M. Michel BONHOMME, M. Claude SAINT-MARTIN, M. Philippe ROTINI, M. Alain CROUZET, Mme Véronique CASAGRANDE, Mme Aurélie POUJADE, M. Marc ISSALY, M. Alain MARTY, Mme Roseline CHABROUX, M. Lionel VACOSSIN, M. Patrick PAPIN, M. Michel LAVERDET, Mme Amélie VACOSSIN, M. Lionel CARRIERES, M. Christophe BENAC, M. Michel THEBAUD, M. Christian PONS.

ETAIT REPRESENTEE : M. Catherine LOUBIERE (pouvoir à M. René COURDES).

ETAIT ABSENTE : Mme Laury MAYEUX

Secrétaire de séance : M. Nicolas DEBAISIEUX

OBJET : Bibliothèque Pajatoutage : Désherbage

La Présidente propose :

- 1) de définir une politique de régulation des collections de la bibliothèque intercommunale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque intercommunale :
 - mauvais état physique ;
 - contenu manifestement obsolète ;
 - nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins, en bon état physique et au contenu non périmé ou ouvrages ayant eu un intérêt éditorial antérieurement mais étant passés de mode actuellement (contenu ou mise en page) ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Les ouvrages éliminés pour cette raison seront proposés aux services de la Communauté de communes), aux partenaires locaux (bibliothèques ou points lectures du territoire, SSIAD, MARPA, Bavardou, Maison de retraite, mairies pour les boîtes à livres du territoire, ...).

Afin s'ils ne trouvent preneur ils seront détruits et si possible valorisés comme papier à recycler.

- 2) de charger la bibliothécaire de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définies ci-dessus et de veiller à la conservation des listes (papier ou informatique) des documents éliminés par la bibliothèque.

La liste est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** les modalités de désherbage comme définies ci-dessus et la liste annexée,
- **CHARGE** la Présidente de mener à bien cette décision.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication le 10/07/2026
La Présidente

Cœur-de-Causse, le 7 juillet 2026

La Présidente
Sophie SARFATI

Le secrétaire de séance
Nicolas DEBAISIEUX

Code-barres	Titre construit	1er responsables	Cote
0687630046	Miroirs du monde : une histoire de l'encyclopédisme	Rey, Alain (1928 - 2020)	030 REY
1421040046	Profession reporters : Deux baroudeuses en terrain miné	Quéroil, Manon	070.4 QUE
0892440046	La reliure	Cambras, Josep	095 CAM
0121910046	Questions d'éthique contemporaine	Thiaw-Po-Une, Ludivine	120 THI
0227140046	Savoir attendre : pour que la vie change	Roustang, François	155.2 ROU
0687940046	Le rire : essai sur la signification du comique	Bergson, Henri	194 BER
1319880046	La plaine des asphodèles : ou le monde à refaire	Lagandré, Cédric	194 LAN
0227110046	Peut-il y avoir une spiritualité sans Dieu ?	Costa-Lascoux, Jacqueline	210 COS
1019910046	Qui sont les terroristes ? : déclarations et documents inédits	Godard, Philippe	303 GOD
0235160046	Nous sommes jeunes, nous sommes fiers : la culture jeune d'Elvis à Myspace	Sabatier, Benoît	305.23 SAB
0227830046	La France invisible	Beaud, Stéphane	305.56 BEA
1326840046	Le mystère français	Le Bras, Hervé	306 LEB
0233910046	Comment traire une poule ? : manuel à l'usage des nouveaux campagnards	Deveaux, Marie	307 DEV
0766390046	Face à l'insécurité : refaire la cité	Peyrat, Didier	307 PEY
0121820046	Mon utopie	Jacquard, Albert	320 JAC
1018280046	Jaurès : l'intégrale des articles de 1887 à 1914 publiés dans "La Dépêche"	Jaurès, Jean	320.53 JAU
1128450046	L'identité nationale, une énigme	Detienne, Marcel	320.533 DET
1402190046	Le jihadisme : le comprendre pour mieux le combattre	Benichou, David	320.9 BEN
1402130046	Les laïcités dans le monde	Baubérot, Jean	322 BAU
1319850046	6	Karp, Ervin	322 SIX
2066770046	Un cri jaillit de tous les coeurs d'un peuple qui a été trop patient	King, Martin Luther (1929 - 1968)	323 KIN
0231150046	Marchands d'esclaves : de la traite à l'abolition ; entretien avec Aimé Césaire	Ferloni, Julia	326 FER
1500190046	Géopolitique du Printemps arabe	Encel, Frédéric	327 ENC
1500250046	Chine, l'âge des ambitions	Osno, Evan	327 OSN
1593180046	Éloge du carburateur : Essai sur le sens et la valeur du travail	Crawford, Matthew B.	331.1 CRA
1188150046	Un aveugle à l'Elysée	Michel, Vincent	362.1 MIC
1593580046	Je veux croire au soleil	Sémelin, Jacques (1951 - ...)	362.1 SEM
0687420046	Le bûcher des innocents	Lacour, Laurence	364 LAC
0688000046	Histoire de la franc-maçonnerie française	Dachez, Roger	366 DAC
0233400046	Ecole : mission accomplie	Bergounioux, Pierre (1949 - ...)	370 BER
0233450046	Pourquoi les manchots n'ont pas froid aux pieds ? : et 111 autres questions stupides et passionnantes	Witkowski, Nicolas	500 WIT
0891910046	Lune	Goursac, Olivier de	523 GOU
1611190046	Le guide de voyage du système solaire : la science pour les voyageurs de l'espace	Koski, Olivia	523 KOS
0687590046	Ambroise Paré : la main savante	Delacomptée, Jean-Michel	610.944 PAR A

0848130046	Les OGM	Parésys, Martine	631 PAR
1639510046	Le monde selon Monsanto : de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien	Robin, Marie-Monique	631 ROB
1167920046	De mémoire de vergers : histoires gourmandes des fruits de nos campagnes	Schall, Serge	634 SCH
1157980046	Potagers déco	Ferret, Philippe	635 FER
0226660046	Le Truffaut : encyclopédie pratique illustrée du jardin	Mioulane, Patrick	635 MIO
1340460046	Foies gras et confits	Prébois, Aline	641 36 PRE
1018400046	Mots de table, mots de bouche : dictionnaire étymologique et historique du vocabulaire classique de la cuisine et de gastronomie	Brécourt-Villars, Claudine	641.5 BRE
0230030046	Comme un chef	Norman, Jill	641.5 NOR C
1986670046	On va déguster l'Italie	Gaudry, François-Régis	641.594 GAU
1187300046	Tout cuisiner au barbecue : 30 recettes salées et sucrées à faire griller !	Girard-Lagorce, Sylvie	641.7 GIR T
1639870046	Café gourmand	Nuq-Barakat, Maya (1956 - ...)	641.86 BAR
1269840046	Dressing chic	Chatillon de, Cécile	646.3 CHA
0233570046	Man Ray	Ray, Man	779 RAY
1168970046	France Télévisions, Off the Record	Endeweld, Marc	791.4 END F
0687620046	Conquérants des ondes ! : l'incroyable aventure de Radio-Toulouse et Radio-Andorre	Athiel, Sylvain	791.44 ATH C
1199930046	Le hip-hop	Vernay, Marie-Christine	792.8 VER H
0877990046	La pétanque	Bernett, Sam	796.3 BER
0892600046	Nouvelle-Zélande		919 NOU
1158310046	Spartacus : entre le mythe et l'histoire	Teyssier, Eric	937 SPA
1589130046	L'Europe en enfer : 1914-1949	Kershaw, Ian (1943 - ...)	940 KER
0649140046	Dictionnaire du monde germanique	Décultot, Elisabeth	943 DEC
1649370046	Betty boob	Cazot, Véro	BD CAZ
1588950046	Pereira prétend	Gomont, Pierre-Henry	BD GOM
1640770046	La princesse de Clèves	La Fayette, Marie-Madeleine Pioche de La Vergne (comtesse de)	BD LAF
1643990046	Paysage après la bataille	Pierpont, Philippe de	BD PIE
1187660046	L'affaire Sugaya : la vérité sur les affaires d'enlèvement et de meurtres en série de fillettes du Kita-Kanto	Takano, Hiroshi	BD TAK A
0650620046	X Y : de l'identité masculine	Badinter, Elisabeth	GC 155.3 BAD X
0766590046	Kaboul beauté	Rodriguez, Deborah (coiffeuse)	GC 305.42 ROD K
0875930046	La statue intérieure	Jacob, François	GC 610 JAC S
0229860046	Les Egyptiennes : portraits de femmes de l'Egypte pharaonique	Jacq, Christian	GC 932 JAC E
1127700046	Le soldat inconnu vivant	Le Naour, Jean-Yves	GC 944.081 5 LEN S
0227490046	Ma vie volée : 57 ans sans voir la France	Villancher, Renée	GC 947 VIL M
1500100046	Le chien de nuit	Béteille, Roger	GC R BET
0875970046	Le divin enfant	Bruckner, Pascal	GC R BRU D
0650640046	Les aventures du dernier Abencérage	Chateaubriand, François-René de	GC R CHA A
1360620046	Les soeurs de l'Océan	Clarke, Lucy	GC R CLA

1361260046	Si un jour la vie t'arrache à moi	Cohen, Thierry	GC R COH
0920020046	A Mélie, sans mélo	Constantine, Barbara	GC R CON M
1157550046	L'enfant venu d'ailleurs	Daniel, A. B.	GC R DAN E
1401750046	Meursault, contre-enquête	Daoud, Kamel	GC R DAO
0575400046	Le secret du Roi des serpents : et autres contes	Deniau, Jean-François	GC R DEN S
0650590046	Aden	Garat, Anne-Marie	GC R GAR A
0766620046	Le târ de mon père	Ghata, Yasmine	GC R GHA T
0650670046	Les rêves des autres : nouvelles	Irving, John	GC R IRV R
0650630046	Le palais des rêves	Kadare, Ismail	GC R KAD P
1018210046	Courlande	Kauffmann, Jean-Paul	GC R KAU C
1500400046	Cet instant-là (1 et 2)	Kennedy, Douglas	GC R KEN 2
1594620046	Un dernier tour de valse (1) : Un dernier tour de valse : Volume 1	de Kertanguy, Inès	GC R KER D 1
1594610046	Un dernier tour de valse (2) : Un dernier tour de valse : Volume 2	de Kertanguy, Inès	GC R KER D 2
1018180046	Matins bleus	Laclavetine, Jean-Marie	GC R LAC M
0875880046	Hôtel Sahara	Lanzmann, Jacques	GC R LAN H
1360640046	Sahara	Leante, Luis	GC R LEA
1500170046	La fille de Debussy : roman	Luce, Damien	GC R LUC
1020530046	Hôtel Pastis	Mayle, Peter	GC R MAY H
1018230046	La mélancolie des innocents	Milovanoff, Jean-Pierre	GC R MIL M
0650550046	Le secret de Javotte	Musset, Alfred de	GC R MUS S
1367970046	Le voyage de Robey Childs	Olmstead, Robert	GC R OLM
0920050046	Soudain dans la forêt profonde	Oz, Amos	GC R OZ S
1020480046	La tendresse des loups	Penney, Stef	GC R PEN T
0875990046	La belle imposture	Pisier, Marie-France	GC R PIS B
1020500046	Les Werner	Plain, Belva	GC R PLA W
0920060046	Le chat botté	Rambaud, Patrick	GC R RAM C
0876420046	Archipel	Rio, Michel	GC R RIO A
0875920046	Tlacuilo	Rio, Michel	GC R RIO T
0876020046	Je ne dois pas toucher les choses du jardin	Rouanet, Marie	GC R ROU J
1157600046	Marina	Ruiz Zafon, Carlos	GC R RUI M
1020520046	L'enfant de Vinci	Saint Bris, Gonzague	GC R SAI E
1127660046	Miss Sweety	Saubade, Valérie	GC R SAU M
0650580046	Souvenirs d'un gentilhomme italien	Stendhal	GC R STE S
0876430046	Une saison d'été	Taylor, Elizabeth	GC R TAY S
1361430046	Belle et Sébastien : roman	Vanier, Nicolas	GC R VAN
2116120046	Récits des friches et des bois	Vincenot, Henri (1912 - 1985)	GC R VIN
1594100046	L'innocence des bourreaux	Abel, Barbara (1969 - ...)	GC RP ABE
0122000046	Noces d'or à Yquem	Alaux, Jean-Pierre	GC RP ALA N
1127620046	Une enquête du commissaire Montalbano : Les ailes du sphinx	Camilleri, Andrea	GC RP CAM A
1018170046	Une enquête du commissaire Montalbano : Un été ardent	Camilleri, Andrea	GC RP CAM E
1127630046	Notaire en eaux troubles	Gandy, Alain	GC RP GAN N
1157590046	Une nouvelle enquête de Richard Jury : Ce que savait le chat	Grimes, Martha	GC RP GRI C
1360110046	Le sang de la trahison	Jourdain, Hervé	GC RP JOU
1157560046	Demain est une autre vie	Serfaty, Thierry	GC RP SER D
1127690046	Guerre sale	Sylvain, Dominique	GC RP SYL G
1018200046	Motus et bouche cousue	Westlake, Donald E.	GC RP WES M
0124770046	Au lieu-dit	Brogniart, Colette	L R BRO A
0227430046	Manèges : petite histoire	Alcoba, Laura (1968 - ...)	R ALC M

	argentine		
0227720046	Elena est restée, et papa aussi	Armas, Erick de	R ARM E
1341300046	Les corneilles blanches	Arnaut, Robert	R ARN
0921560046	Personne	Aubry, Gwenaëlle	R AUB P
1167330046	Les enfants de la terre (1) : Le clan de l'ours des cavernes	Auel, Jean M.	R AUE E 1
1167340046	Les enfants de la terre (2) : La vallée des chevaux	Auel, Jean M.	R AUE E 2
1167350046	Les enfants de la terre (3) : Les chasseurs de mammouths	Auel, Jean M.	R AUE E 3
1167220046	Les enfants de la terre (4/1) : Le grand voyage. 1re partie	Auel, Jean M.	R AUE E 4/1
1167210046	Les enfants de la terre (4/2) : Le grand voyage : le retour d'Ayla. 2e partie	Auel, Jean M.	R AUE E 4/2
1167290046	Les enfants de la terre (5/1) : Les refuges de pierre. 1re partie	Auel, Jean M.	R AUE E 5/1
1167230046	Les enfants de la terre (5/2) : Les refuges de pierre. 2e partie	Auel, Jean M.	R AUE E 5/2
1366490046	Marina Bellezza	Avallone, Silvia	R AVA
1640100046	Alto Braco	Bamberger, Vanessa (1972 - ..)	R BAM
0583710046	Outre-Manche	Barnes, Julian	R BAR O
0576140046	Terrine Rimbaud	Bartelt, Franz	R BAR T
1159380046	Kabylie twist	Bathelot, Lilian	R BAT K
0687760046	Le boulevard périphérique	Bauchau, Henry	R BAU B
1158620046	La théorie de l'information	Bellanger, Aurélien	R BEL T
1648250046	Le bar sous la mer	Benni, Stefano	R BEN
1040810046	Femme en costume de bataille	Benitez Rojo, Antonio	R BEN F
0877070046	De A à X	Berger, John	R BER D
1421190046	Les défricheurs de nouveaux mondes	Béteille, Roger	R BET
1587850046	La rivière en colère	Béteille, Roger	R BET
1587840046	La vengeance de Laura	Béteille, Roger	R BET
1587790046	Clarisse	Béteille, Roger	R BET
0848780046	Le baby-sitter	Blondel, Jean-Philippe (1964 - ...)	R BLO B
1587800046	Senso : Carnet secret de la comtesse Livia	Boito, Camillo (1836 - 1914)	R BOI
0650800046	Recherche grand-mère désespérément	Boissard, Janine	R BOI R
1846800046	Agathe	Bomann, Anne Cathrine	R BOM
1610040046	Le porteur de destins	Bordes, Gilbert	R BOR
1019500046	Antoine et Isabelle	Borel, Vincent	R BOR A
1158690046	Je suis la marquise de Carabas	Bordes, Lucile	R BOR J
1875880046	Voir la lumière	Boyle, T. Coraghessan	R BOY
0583610046	Riven Rock	Boyle, T. Coraghessan	R BOY R
0583100046	Un amour secret	Bradford, Barbara Taylor	R BRA A
1361100046	Fixer le ciel au mur	Briet, Tieri	R BRI
1500660046	Ça aussi, ça passera : roman	Busquets, Milena	R BUS
1594030046	Camarades	Cassim, Shaïne (1966 - ...)	R CAS
1610130046	Les amours de Louise	Castelain, Anne-Marie (1932 - ...)	R CAS
1040730046	Cette vie ou une autre	Chaon, Dan	R CHA C
1299620046	Londres mon amour	Cheikh, Hanan el-	R CHE L
0848880046	Cour Nord	Choplin, Antoine	R CHO C
1875910046	Laissez-nous la nuit	Claviere, Pauline	R CLA
1366590046	Aimons-nous les uns les autres	Clément, Catherine	R CLE
1299450046	Haut et court	Cohen-Grillet, Philippe	R COH H

1040710046	Samba pour la France	Coulin, Delphine	R COU S
0849440046	La mer Noire	Davrichewy, Kéthévane	R DAV M
1846760046	Propriété privée	Deck, Julia	R DEC
1588290046	Place des fêtes	Deutsch, Michel	R DEU
0235250046	Un roi sans lendemain	Donner, Christophe	R DON R
1363200046	Lancaster york	Weir, Alison	R ENG WEIR
1340850046	Jérémie ! Jérémie ! : roman	Fernandez, Dominique	R FER
0583670046	Nicolas	Fernandez, Dominique	R FER N
0766740046	Mémoire du vide	Fois, Marcello	R FOI M
0233900046	L'enfant éternel	Forest, Philippe	R FOR E
1299650046	Dans l'or du temps	Gallay, Claudie	R GAL D
0235480046	Le syndrome d'Ulysse	Gamboa, Santiago	R GAM S
1366550046	Nos disparus	Gautreaux, Tim	R GAU
0576130046	Le traducteur	Gélat, Jacques	R GEL T
0650770046	Deux et deux font trois	Giroud, Françoise	R GIR D
1158660046	Arrive un vagabond	Goolrick, Robert	R GOO A
0648070046	L'eau des fleurs	Gourio, Jean-Marie	R GOU E
1019760046	Un secret	Grimbert, Philippe	R GRI S
1167170046	Une femme fuyant l'annonce	Grossman, David	R GRO F
1421240046	City on fire	Hallberg, Garth Risk	R HAL
0227650046	Le marin de Dublin	Hamilton, Hugo	R HAM M
0227640046	Sang impur	Hamilton, Hugo	R HAM S
0231440046	Bienvenue parmi nous	Holder, Eric	R HOL B
1040780046	Attachements	Horton, Victoria	R HOR A
1128860046	Les merveilles du monde	Houdart, Célia	R HOU M
1648600046	Fugitive parce que reine	Huisman, Violaine (1979 - ...)	R HUI
0224840046	Le Maître de thé	Inoué, Yasushi	R INO M
0225020046	Le bonheur du juste	Jacq, Christian	R JAC B
1167110046	L'art français de la guerre	Jenni, Alexis	R JEN A
1587110046	L'assassin qui rêvait d'une place au paradis	Jonasson, Jonas	R JON
0224980046	L'ombre	Kadare, Ismail	R KAD O
1587830046	Un papillon sous la neige	Kalotay, Daphne	R KAL
0648700046	Récits de la paume de la main	Kawabata, Yasunari	R KAW R
1364630046	Buvard : une biographie de Caroline N. Spacek	Kerninon, Julia (1987 - ...)	R KER
0123110046	Lily la tigresse	Kimhi, Alona	R KIM L
0650010046	Etre Hieronymus Bosch	Koroliov, Anatoli	R KOR E
0849420046	Les hommes-couleurs	Korman, Cloé	R KOR H
0231390046	En attendant le vote des bêtes sauvages	Kourouma, Ahmadou	R KOU E
1648450046	Tango de Satan	Krasznahorkai, László (1954 - ...)	R KRA
1158130046	Karitas, l'esquisse d'un rêve (1) : Karitas, l'esquisse d'un rêve	Kristin Marja Baldursdottir	R KRI K 1
1364520046	Le dernier mot	Kureishi, Hanif	R KUR
0766780046	Quelque chose à te dire	Kureishi, Hanif	R KUR Q
1588850046	Peggy dans les phares	Lacasse, Marie-Eve	R LAC
1847100046	La tentation	Lang, Luc	R LAN
1040790046	Bande-son	La Peine, Bertrand de	R LAP B
0224760046	Dans ces bras-là	Laurens, Camille	R LAU D
0235560046	Le canapé rouge	Lesbre, Michèle	R LES C
1537570046	La mort de Napoléon	Leys, Simon (1935 - 2014)	R LEY
0877360046	En enfance	Lindon, Mathieu	R LIN E
0766240046	Le bâtisseur de ruines	Lispector, Clarice	R LIS B

1846170046	Le théâtre des merveilles	Llach, Lluís (1948 - ...)	R LLA
0875110046	L'homme qui ne voulait plus se lever : et autres nouvelles	Lodge, David	R LOD H
0585910046	Aziyadé : extrait des notes et lettres d'un lieutenant de la marine anglaise entré au service de la Turquie le 10 mai 1876, tué dans les murs de Kars le 27 octobre 1877	Loti, Pierre	R LOT A
0583080046	Léon l'Africain ; Samarcande ; Les jardins de lumière	Maalouf, Amin (1949 - ...)	R MAA L
1189770046	Caravansérail	Majdalani, Charif	R MAJ C
0765190046	Les encriers de porcelaine	Malaval, Jean-Paul	R MAL E
1610050046	Le soleil sous la soie	Marchal, Olivier	R MAR
1167050046	Du domaine des murmures	Martinez, Carole	R MAR D
0876170046	L'os de Frère Jean	Marteil, Jean-Louis	R MAR O
0876140046	La relique	Marteil, Jean-Louis	R MAR R
0877970046	Le discours sur la tombe de l'idiot	Mazzieri, Julie	R MAZ D
1167150046	Entre Dieu et moi, c'est fini (2) : Entre le Chaperon rouge et le loup, c'est fini	Mazetti, Katarina	R MAZ E 2
1167160046	Entre Dieu et moi, c'est fini (3) : La fin n'est que le début	Mazetti, Katarina	R MAZ E 3
0122290046	Pieux mensonges	Meloy, Maile	R MEL P
1127470046	Don Juan de la Manche ou L'éducation au désir	Menasse, Robert	R MEN D
0891930046	Les vivants et les ombres	Meur, Diane	R MEU V
1537650046	Ils attendaient l'aurore	Michelet, Claude	R MIC
1644260046	Tu ne sais rien de l'amour	Ollivier, Mikaël	R OLL
0648910046	Le collectionneur	Orban, Christine	R ORB C
0687930046	Le soi-disant	Pagès, Yves	R PAG S
0875100046	La reine du Sud	Pérez-Reverte, Arturo	R PER R
2114890046	Les fêtes galantes	Peyramaure, Michel	R PEY
1587740046	La vallée endormie	Peyramaure, Michel	R PEY
2114820046	L'orange de Noël	Peyramaure, Michel	R PEY
2114810046	La tour des anges	Peyramaure, Michel	R PEY
1610160046	Le trésor de la guerre d'Espagne : Récits d'enfance et de guerre	Pey, Serge (1950 - ...)	R PEY
0648880046	L'enfant léopard	Picouly, Daniel	R PIC E
1040980046	La fête impériale : mémoires d'un libertin	Pontier, Arnauld	R PON F
1845830046	Manifesto	Récondo, Léonor de	R REC
1400920046	Amours	Récondo, Léonor de	R REC
1650770046	Point cardinal	Recondo, Léonor de	R REC
2069920046	True story	Petty, Kate Reed	R REE
1648870046	On ne peut pas voler la lune : et autres histoires zen	Reps, Paul	R REP
1325740046	Les évaporés : un roman japonais	Reverdy, Thomas B.	R REV E
1364540046	La légèreté	Richard, Emmanuelle	R RIC
0648660046	La confession dans les collines	Rinaldi, Angelo	R RIN C
1610170046	L'art de la résurrection	Rivera Letelier, Hernán (1950 - ...)	R RIV
0921580046	Comme la grenouille sur son nénuphar	Robbins, Tom	R ROB C
1537670046	La mémoire des murs	Rosnay, Tatiana de	R ROS
1299390046	Quand la lumière décline : roman d'une famille	Ruge, Eugen	R RUG Q
0225070046	Papa est au Panthéon	Saint-André, Alix de	R SAI P

0687770046	Le village de l'Allemand : ou le journal des frères Schiller	Sansal, Boualem	R SAN V
1361580046	Lait noir	Shafak, Elif	R SHA
0225450046	La Grande poursuite	Sharpe, Tom	R SHA G
1875960046	Lake success	Shteyngart, Gary	R SHT
1643020046	Apatride	Sinha, Shumona (1973 - ...)	R SIN
2116160046	Les affluents du ciel	Soumy, Jean-Guy	R SOU
0122280046	Puisque rien ne dure	Tardieu, Laurence	R TAR P
1648230046	La petite cabane aux poissons sauteurs	Tei, Chiew-Siah	R TEI
0876540046	Trois jardins	Barreau, Cathie	R TEP T
1325690046	Nue	Toussaint, Jean-Philippe	R TOU N
1299640046	L'âge de nylon (1) : Roses à crédit	Triolet, Elsa	R TRI A 1
0122060046	Ouest	Vallejo, François	R VAL O
1588260046	La pharaonne. (1) : La princesse de Thèbes	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN P 1
1588250046	La pharaonne. (2) : Le pschent royal	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN P 2
1588240046	La pharaonne. (3) : Le voyage d'éternité	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN P 3
1588230046	Thoutmosis. (1) : Le rival d'Hatchepsout	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN T 1
1588220046	Thoutmosis. (2) : L'ibis indomptable	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN T 2
1588210046	Thoutmosis. (3) : Au royaume du sublime	Vanoyeke, Violaine (1956 - ...)	R VAN T 3
1846720046	Ordesa	Vilas, Manuel (1962 - ...)	R VIL
1299360046	Théorème vivant	Villani, Cédric	R VIL T
1846160046	Les nouveaux héritiers	Wascom, Kent	R WAS
0585010046	Ciel cruel	Wassmo, Herbjorg	R WAS C
0235470046	Un verre de lait, s'il vous plaît	Wassmo, Herbjorg	R WAS V
1040900046	Appel du pied	Wataya, Risa	R WAT A
1588110046	Les mésaventures de Minty Malone	Wolff, Isabel	R WOL
1587770046	Kitchen	Yoshimoto, Banana (1964 - ...)	R YOS
0849150046	Country blues	Bathany, Claude	RP BAT C
0224140046	Meurtres pour mémoire	Daeninckx, Didier	RP DAE M
0650300046	Le poulpe : Nazis dans le métro	Daeninckx, Didier	RP DAE N
1187790046	Toilettes de flic	Dayau, Dominique	RP DAY T
1341230046	Le rouge du péché	George, Elizabeth	RP GEO
0689010046	Le rituel de l'ombre	Giacometti, Eric	RP GIA R
1020330046	Alligator strip	Haslam, Chris	RP HAS A
0576160046	Le contemplateur	Héaume, Stéphane	RP HEA C
1360880046	Misty	Incardona, Joseph (1969 - ...)	RP INC
1127420046	Lonely Betty	Incardona, Joseph (1969 - ...)	RP INC L
0224020046	Les orpailleurs	Jonquet, Thierry	RP JON O
2070620046	Rivage au rapport	Leclerc, Quentin (1991 - ...)	RP LEC
0876360046	Une enquête de sir Malcolm Ivory : Meurtre par superstition : une enquête de sir Malcolm Ivory	London, Mary	RP LON M
1360820046	Adieu demain	Mention, Michaël	RP MEN
1643100046	Duel de faussaires :	Morrow, Bradford (1951 - ...)	RP MOR
1187710046	Qui a tué l'ayatollah Kanuni ?	Nahapétian, Naïri	RP NAH Q
0585250046	Saraka bô : (sortir les offrandes)	Nathan, Tobie	RP NAT S
2050820046	Les fantômes de Belfast	Neville, Stuart	RP NEV
0875500046	L'affaire Raphaël	Pears, Iain	RP PEA A

1360900046	Le double portrait : roman	Pelecanos, George P.	RP PEL
0231760046	Un cadavre de trop	Peters, Ellis	RP PET C
1361120046	Les rues de Santiago	Quercia, Boris	RP QUE
1593870046	Évangile pour un gueux	Ragouneau, Alexis	RP RAG
1127410046	Serena	Rash, Ron	RP RAS S
2114600046	Le silence est d'or	Sagiv, Yonatan (1979 - ...)	RP SAG
0892970046	Aller simple	Salem, Carlos	RP SAL A
1166880046	Nager sans se mouiller	Salem, Carlos	RP SAL N
1166890046	La lecture du feu	Sanders, Louis	RP SAN L
1127370046	Les enquêtes de Duca Lamberti (1) : Vénus privée	Scerbanenco, Giorgio	RP SCE E 1
1187760046	Les enquêtes de Duca Lamberti (2) : Ils nous trahiront tous	Scerbanenco, Giorgio	RP SCE E 2
1299490046	Les enquêtes de Duca Lamberti (3) : Les enfants du massacre	Scerbanenco, Giorgio	RP SCE E 3
1187730046	Les enquêtes de Duca Lamberti (4) : Les Milanais tuent le samedi	Scerbanenco, Giorgio	RP SCE E 4
1325800046	Le tireur	Swarthout, Glendon	RP SWA T
1127440046	The blonde : pulp	Swierczynski, Duane	RP SWI B
0232200046	L'absence de l'ogre	Sylvain, Dominique	RP SYL A
0849350046	Les sirènes d'Alexandrie	Weerts, François	RP WEE S
1610800046	Le dernier apprenti sorcier : L'arbre des pendus	Aaronovitch, Ben (1964 - ...)	RS AAR
0767730046	Flowerbone	Alexis, Robert	RS ALE F
0575970046	Manuscrit d'un roman de SF trouvé dans une poubelle : nouvelles	Andrevon, Jean-Pierre	RS AND M
1299510046	La fille automate	Bacigalupi, Paolo	RS BAC F
1589380046	Galilée	Barker, Clive (1952 - ...)	RS BAR
1129300046	Le Déchronologue	Beauverger, Stéphane	RS BEA D
2050770046	Le Jour où l'humanité a niqué la fantasy	Berrouka, Karim	RS BER
0232520046	L'invention de Morel. Jorge Luis Borges	Bioy Casares, Adolfo	RS BIO I
1299550046	Le protectorat de l'ombrelle (2) : Sans forme : une aventure d'Alexia Tarabotti	Carriger, Gail	RS CAR P 2
1826820046	Apprendre, si par bonheur	Chambers, Becky	RS CHA
2131390046	La Galaxie vue du sol	Chambers, Becky	RS CHA
2071220046	Récursion	Crouch, Blake	RS CRO
0765010046	Liber mundi (1) : Villa Vortex	Dantec, Maurice G.	RS DAN L 1
1593750046	Le livre de l'énigme (1) : Source des tempêtes	Dau, Nathalie (1966 - ...)	RS DAU
1299660046	Du sel sous les paupières	Day, Thomas	RS DAY S
2050720046	Les métamorphoses (2) : Numérique : ou... brevis est	Dăčenko, Marina Ūr'evna (1968 - ...)	RS DIA M 2
1611240046	Le Serpent Ouroboros (1) : Le Serpent Ouroboros	Eddison, Eric Rücker (1882 - 1945)	RS EDD S 1
1324750046	Narcogenèse	Fakhouri, Anne	RS FAK N
1420640046	Sovok	Ferrand, Cédric (1976 - ...)	RS FER
1641720046	Lady Helen (2) : Le pacte des mauvais jours	Goodman, Alison (1966 - ...)	RS GOO L 2
1826850046	Les tentacules	Hernandez, Rita Indiana (1977 - ...)	RS IND
1420570046	Comme un conte	Joyce, Graham	RS JOY
0232440046	Coeurs perdus en Atlantide : roman	King, Stephen	RS KIN c
0765030046	Histoire de Lisey	King, Stephen	RS KIN H
0921420046	Le royaume blessé	Kloetzer, Laurent	RS KLO R

2116720046	Ymir	Larson, Rich	RS LAR
0688700046	Le chant d'Albion (2) : La main d'argent	Lawhead, Stephen	RS LAW C 1
0688730046	Le chant d'Albion (1) : La guerre du paradis	Lawhead, Stephen	RS LAW C 1
0688740046	Le chant d'Albion (3) : Le noeud sans fin	Lawhead, Stephen	RS LAW C 3
0232380046	Aradia (2) : Thenser	Lee, Tanith	RS LEE A 2
2115260046	Subtil béton	Les Aggloméré.e.s	RS LES
1420620046	La ménagerie de papier	Liu, Ken	RS LIU
1589340046	L'homme qui mit fin à l'Histoire : Un documentaire	Liu, Ken	RS LIU
1537820046	Les salauds gentilshommes (1) : Les mensonges de Locke Lamora	Lynch, Scott	RS LYN S 1
1537830046	Les salauds gentilshommes (2) : Des horizons rouge sang	Lynch, Scott	RS LYN S 2
1537860046	Les salauds gentilshommes (3) : La république des voleurs	Lynch, Scott	RS LYN S 3
1641950046	La voie Verne	Martel, Jacques (1965 - ...)	RS MAR
1325420046	Kraken : Une anatomie	Miéville, China	RS MIE
1641890046	Les derniers jours du Nouveau-Paris	Miéville, China	RS MIE
1325480046	Lasser, détective des dieux (1) : Un privé sur le Nil	Miller, Sylvie	RS MIL L 1
1325510046	Lasser, détective des dieux (2) : Mariage à l'égyptienne	Miller, Sylvie	RS MIL L 2
1589400046	Lud-en-Brume	Mirrless, Hope	RS MIR
1271970046	La cité des livres qui rêvent : un roman de Zamonie par Hildegunst Taillemys	Moers, Walter	RS MOE C
0232280046	Le cycle d'Elric	Moorcock, Michael	RS MOO C
0575030046	Voici l'homme	Moorcock, Michael	RS MOO V
1643200046	Les dossiers Thémis (1) : Le sommeil des géants	Neuvel, Sylvain	RS NEU D 1
1609310046	Les dossiers Thémis (2) : L'éveil des dieux	Neuvel, Sylvain	RS NEU D 2
1609300046	Les dossiers Thémis (3) : Trop humains	Neuvel, Sylvain	RS NEU D 3
2115960046	Rendez-vous demain	Priest, Christopher	RS PRI
1127090046	Le siècle mécanique (2) : Clémentine	Priest, Cherie	RS PRI S 2
1366500046	Le siècle mécanique (3) : Dreadnought	Priest, Cherie	RS PRI S 3
1610830046	La Mort de la Terre et autres contes	Rosny aîné, J.-h	RS ROS
1129020046	Une aventure de Danny Valentine (1) : Le baiser du démon	Saintcrow, Lilith	RS SAI B
1129030046	Une aventure de Danny Valentine (2) : Par-delà les cendres	Saintcrow, Lilith	RS SAI P
2050750046	La force de l'eau	Satyamurthy, Jayaprakash	RS SAT
1299670046	Impresario du troisième type	Scalzi, John	RS SCA I
0232530046	Demain les chiens	Simak, Clifford Donald	RS SIM D
0226880046	La seconde invasion des Martiens : carnets d'un homme de bon sens	Strougatski, Arkadi	RS STR S
1610790046	Monts & Merveilles (1) : Opération Sabines	Texier, Nicolas (1969 - ...)	RS TEX M 1
1826830046	Monts & Merveilles (3) : Opération Lorelei	Texier, Nicolas (1969 - ...)	RS TEX M 3
1641910046	Blues pour Irontown	Varley, John (1947 - ...)	RS VAR

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026D80

Séance du 7 juillet 2026

L'An deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni à Nadillac, sous la présidence de Mme Sophie SARFATI.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 30	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :
Présents : 28	Pour : 29
Représentée : 1	Contre : 0
Votants : 29	Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie SARFATI, M. Nicolas DEBAISIEUX, M. Bernard COSTES, Mme Stéphanie NOURY, M. Jean-Pierre SABRAZAT, M. René COURDES, Mme Pyrène GARCIA, M. Ugo LAUR, M. Jean-Pierre VACHER, M. Jean-Paul PINQUIE, Mme Danièle RAMOS, M. Michel BONHOMME, M. Claude SAINT-MARTIN, M. Philippe ROTINI, M. Alain CROUZET, Mme Véronique CASAGRANDE, Mme Aurélie POUJADE, M. Marc ISSALY, M. Alain MARTY, Mme Roseline CHABROUX, M. Lionel VACOSSIN, M. Patrick PAPIN, M. Michel LAVERDET, M. Lionel CARRIERES, M. Christophe BENAC, M. Michel THEBAUD, M. Christian PONS.

ETAIT REPRESENTEE : M. Catherine LOUBIERE (pouvoir à M. René COURDES).

ETAIENT ABSENTES : Mme Laury MAYEUX , Mme Amélie VACOSSIN.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DEBAISIEUX

OBJET : Conventions 2026 avec l'association GRANJA et l'Ecole de Musique du Causse

Considérant, l'existence et l'activité de l'association de l'Ecole de Musique du Causse, dont l'objectif principal est la sensibilisation, l'enseignement, la pratique et la diffusion de la musique,

Considérant l'existence et l'activité de l'association La Granja, qui a principalement pour but la sauvegarde, l'étude et la valorisation de la musique de tradition orale. Au-delà de la musique, La Granja s'intéresse plus globalement à l'ensemble de la culture de tradition orale et plus particulièrement à la danse et à la langue occitane,

Considérant, qu'il convient de signer une convention d'objectifs et de moyens.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

La Présidente présente au Conseil Communautaire les projets de convention annuelle d'objectifs et de moyens pour ces deux associations pour l'année 2026 ; les projets sont joints en annexe.

Il est proposé le versement d'une aide de :

- De 3 000 euros à La Granja
- De 18 000 euros à l'Ecole de musique du Causse

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** de verser une subvention de 3000 euros à La Granja et de 18 000 euros à l'Ecole de musique du Causse au titre de l'année 2026,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention d'objectifs et de moyens 2026 avec l'Ecole de Musique du Causse et la Granja.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication le 10/07/2026
La Présidente

Cœur-de-Causse, le 7 juillet 2026

La Présidente
Sophie SARFATI

Le secrétaire de séance
Nicolas DEBAISIEUX



CONVENTION ANNUELLE
RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
2026



ENTRE :

La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat (CCCLM)
N° S.I.R.E.T. : 244 600 573 000 46 Code A.P.E. : 8411 Z
dont le siège est situé : 8, grande rue du causse - Labastide-Murat - 46240 Cœur-de-Causse
représentée par sa Présidente, Madame Sophie SARFATI,

d'une part,

ET :

L'Association « École de Musique du Causse »
association loi 1901 (N° SIRET 753 167 55000015)
dont le siège est situé 8, grande rue du causse - Labastide-Murat - 46240 Cœur-de-Causse
représentée par sa Présidente, Madame Fanny IMBERT,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant l'objet de l'association, qui a principalement pour but la sensibilisation, l'enseignement, la pratique et la diffusion de la musique.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de versement par la CCCLM d'une subvention votée sur son exercice budgétaire et allouée à l'École de Musique du Causse dans le cadre de son fonctionnement courant, à savoir l'enseignement de la musique aux adhérents de l'association, et la direction pédagogique de l'Ecole de Musique.

Article 2 - Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant annuel de la subvention s'élève à la somme de 18 000 €.

La subvention sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur et selon une périodicité annuelle. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Coordonnées bancaires : XXXX

Article 3 – Objectifs de l'association

L'association s'engage à respecter l'objet principal de ses statuts, tel que cité en préambule, et dans le respect de la charte départementale des écoles de musique du Lot, elle participe au comité technique porté par le Département.

Pour se faire, elle doit faire dispenser par des professeurs salariés des cours de musique à toute personne s'acquittant des frais d'inscription à l'École de Musique du Causse.

L'association s'engage à dispenser les cours dans plusieurs communes du territoire, et notamment les communes de Labastide-Murat (Cœur-de-Causse) et Saint-Cernin (les Pechs du Vers).

Elle proposera également plusieurs manifestations ouvertes au public (telles que concert de Noël, auditions, Fête de la musique, etc.).

Elle devra proposer des actions culturelles dans les écoles du territoire de la CCCLM, et développer des partenariats avec les structures et associations culturelles.

Article 4 - Obligations comptables

L'association s'engage à fournir les comptes annuels relatifs aux objectifs précisés à l'article 1 de la présente convention, dans les 6 mois suivant la clôture de son exercice budgétaire N-1.

Article 5 - Autres engagements

L'association s'engage à communiquer ses statuts et tout document utile, sur demande de la CCCLM, lui permettant de contrôler l'utilisation faite de la subvention.

De manière générale, l'association s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par la CCCLM de la réalisation des objectifs, notamment par l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

L'association s'engage à faire apparaître sur tout document informatif ou promotionnel édité par elle le soutien apporté par la CCCLM et notamment en y apposant son logo

L'association s'engage de même à signer le contrat d'engagement républicain (Annexe 1).

A l'issue du terme de la convention, l'association remet, dans un délai de 6 mois, un bilan qualitatif et quantitatif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention.

Article 6 - Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Article 7 - Durée de la convention

La présente convention est conclue au titre de l'année 2025.

Article 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie dans un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Labastide-Murat (Cœur-de-Causse), le xxx
(en deux exemplaires)

La Présidente de la CCCLM
Mme Sophie SARFATI

La Présidente de l'École de Musique du Caus
Mme Magdaléna MAUGUERET

PROJET CONVENTION ANNUELLE
RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
2026

ENTRE :

La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat (CCCLM)
N° S.I.R.E.T. : 244 600 573 000 46 Code A.P.E. : 8411 Z
dont le siège est situé : 8, grande rue du causse - Labastide-Murat - 46240 Cœur-de-Causse
représentée par sa Présidente, Madame Sophie SARFATI,

d'une part,

ET :

L'Association « La Granja »
association loi 1901 (N° SIRET 49799076200013)
dont le siège est situé La Grange du Causse - 244, route de Théron - 46240 Souломès
représentée par son Président,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant l'objet de l'association, qui a principalement pour but la sauvegarde, l'étude et la valorisation de la musique de tradition orale. Au-delà de la musique, La Granja s'intéresse plus globalement à l'ensemble de la culture de tradition orale et plus particulièrement à la danse et à la langue occitane.

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de versement par la CCCLM d'une subvention votée sur son exercice budgétaire et allouée à La Granja dans le cadre de son fonctionnement courant, à savoir un projet culturel original qui a pour objet le développement d'actions culturelles et d'aventures artistiques fortes qui associent pratiques professionnelles et amateurs.

Article 2 – Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant annuel de la subvention s'élève à la somme de 3 000 €.

La subvention sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur et selon une périodicité annuelle.

Les versements seront effectués au compte bancaire de l'association selon les procédures comptables en vigueur et de manière échelonnée sur l'année.

Coordonnées bancaires : XXXXX

Article 3 – Objectifs de l’association

L'association s'engage à respecter l'objet principal de ses statuts, tel que cité en préambule.

Pour se faire, elle doit mener des actions autour des axes suivants :

- recherche et valorisation du patrimoine oral et musical du Quercy : création d'un centre de ressource, campagnes de collectages, édition et diffusion des études réalisées ;
- programmation et diffusion d'artistes de référence dans le monde des musiques traditionnelles et musiques du monde ;
- formation spécialisée : mise en place d'ateliers hebdomadaires ainsi que des rencontres thématiques animées par des professionnels qui valorisent les pratiques innovantes dans le milieu des musiques traditionnelles et musiques du monde.

Elle peut de même proposer des actions culturelles dans les écoles du territoire de la CCCLM, et développer des partenariats avec les structures et associations culturelles.

Article 4 – Obligations comptables

L'association s'engage à fournir les comptes annuels relatifs aux objectifs précisés à l'article 1 de la présente convention, dans les 6 mois suivant la clôture de son exercice budgétaire N-1.

Article 5 – Autres engagements

L'association s'engage à communiquer ses statuts et tout document utile, sur demande de la CCCLM, lui permettant de contrôler l'utilisation faite de la subvention.

De manière générale, l'association s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par la CCCLM de la réalisation des objectifs, notamment par l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

L'association s'engage à faire apparaître sur tout document informatif ou promotionnel édité par elle le soutien apporté par la CCCLM, notamment en y apposant son logo.

L'association s'engage à communiquer à la CCCLM tout événement qu'elle estimera utile de lui informer (concerts, etc.).

L'association s'engage de même à signer le contrat d'engagement républicain (Annexe 1).

A l'issue du terme de la convention, l'association remet, dans un délai de 6 mois, un bilan qualitatif et quantitatif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention.

Article 6 – Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention est conclue au titre de l'année 2025.

Article 8 – Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie dans un délai de 2 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Labastide-Murat (Cœur-de-Causse), le xxx
(en deux exemplaires)

La Présidente de la CCCLM

Mme Sophie SARFATI

La Présidente de La Granja

M. Xavier VIDAL



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRES

DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGRÉMENT DE L'ÉTAT

(décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000)

Nom de l'organisme bénéficiaire :

.....

Dont le siège social est situé :

.....

Représenté par [nom + fonction] :

.....

S'engage à respecter le présent contrat d'engagement républicain.

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements.

Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à

Le

Nom, Prénom, qualité
Signature +
cachet + inscrire la mention « Lu et
approuvé »

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026D81

Séance du 7 juillet 2026

L'An deux mille vingt six, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni à Nadillac, sous la présidence de Mme Sophie SARFATI.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 30	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :
Présents : 25	Pour : 26
Représentée : 1	Contre : 0
Votants : 26	Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie SARFATI, M. Bernard COSTES, Mme Stéphanie NOURY, M. Jean-Pierre SABRAZAT, M. René COURDES, M. Ugo LAUR, M. Jean-Pierre VACHER, M. Jean-Paul PINQUIE, Mme Danièle RAMOS, M. Michel BONHOMME, M. Claude SAINT-MARTIN, M. Philippe ROTINI, M. Alain CROUZET, Mme Véronique CASAGRANDE, Mme Aurélie POUJADE, M. Marc ISSALY, M. Alain MARTY, Mme Roseline CHABROUX, M. Lionel VACOSSIN, M. Patrick PAPIN, M. Michel LAVERDET, M. Lionel CARRIERES, M. Christophe BENAC, M. Michel THEBAUD, M. Christian PONS.

ETAIT REPRESENTEE : M. Catherine LOUBIERE (pouvoir à M. René COURDES).

ETAIENT ABSENTS : Mme Laury MAYEUX, Mme Amélie VACOSSIN, M. Nicolas DEBAISIEUX, Mme Pyrène GARCIA.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DEBAISIEUX

OBJET : Signalétique d'intérêt local : Tarification, fond de concours et conventionnement

Vu, la charte signalétique du Parc naturel régional des Causses du Quercy,

Considérant, la SIL réalisées en 2018,

Considérant, les besoins sur le territoire et le recensement effectué.

La Présidente propose de :

- Solliciter un fonds de concours auprès des communes membres et concernées par la signalisation d'intérêt local à hauteur de 40 % du montant HT pour la mise en œuvre de cette nouvelle SIL,
- Fixer la participation pour les professionnels concernés à 40 % du montant HT du projet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télécours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **DECIDE** de demander des fonds de concours à ses communes membres et concernées par le projet, en vue de participer au financement de la SIL à hauteur de 40 % du montant HT,
- **VALIDE** les modalités de tarification pour les professionnels à hauteur de 40% du montant HT,
- **APPROUVE** les projets de convention joints en annexe qui préciseront le montant par commune et par professionnels en fonction du lieu d'implantation,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer des conventions avec le Conseil départemental du Lot pour une implantation sur le domaine routier départemental,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document afférent au dossier.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication le 07/08/2026
La Présidente

Cœur-de-Causse, le 7 juillet 2026

La Présidente
Sophie SARFATI

Le secrétaire de séance
Nicolas DEBAISIEUX



SIGNALISATION D'INTERET LOCAL

Convention de participation

PRÉAMBULE

Rappel du cadre législatif national :

- Le Code de l'Environnement et ses décrets d'application, notamment ses article L581 et R581 régissant la publicité, les enseignes et les pré enseignes ;
- Le Code de la route et ses décrets d'application, notamment son article R418 ;
- L'arrêté du 24 novembre 1967 définissant les signaux devant être obligatoirement et exclusivement utilisés pour la signalisation routière, et l'arrêté du 22 octobre 1963, appelé Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR), en précise les conditions d'utilisation et d'implantation.

Rappel du cadre réglementaire local :

- La Charte départementale de la Signalétique d'information Locale ;
- La Charte signalétique du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ;
- Les principes de mise en œuvre définis par les représentants des Collectivités locales composant la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat.

En application des obligations et dispositions rappelées ci-dessus,

Il est convenu :

Entre la COMMUNAUTE de COMMUNES du CAUSSE de LABASTIDE-MURAT

Représentée par son président en exercice,

Adresse 8 Grande Rue du Causse, 46240 LABASTIDE-MURAT

Ci-dessous désignée "**la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat**",

Et la COMMUNE de

Adresse

Tel :

Mail :,

ci-dessous désigné "**la commune**".

Et L'ENTREPRISE

SIRET :

Adresse

Tel :

Mail :,

ci-dessous désigné "**le Contractant**".

I - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en place d'une signalisation propre à l'activité du Contractant sur le territoire de la Communauté de

communes du Causse de Labastide-Murat dans le cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule.

II - CONDITIONS

- La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat assure la maîtrise d'ouvrage complète de l'opération en accord avec la ou les communes concernées et conformément aux dispositions convenues avec chacun des Contractants.
- La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat et les contractants concernées se répartissent, les coûts dans les conditions adoptées par la délibération de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat et suivant le devis signé avec le prestataire fournisseur.
- Le ou les panneaux de signalisation mis en œuvre dans le cadre de cette convention sont la propriété du Contractant qui devra en solliciter le remplacement à sa charge en cas de détérioration.
- Le Contractant s'engage à supprimer toute ancienne signalisation le concernant (publicité, pré-enseigne, panneaux divers), non conforme au cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule et s'engage à ne pas modifier le dispositif objet de la présente convention sans l'accord de la Communauté.
- Le ou les panneaux de signalisation étant la propriété de chacun des Contractants, chacun d'entre eux assume pour son ou ses panneaux la responsabilité du contenu. Le Contractant dégage toute responsabilité de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat en cas d'action ou recours de tiers quant au contenu de la signalisation mise en œuvre, les inscriptions ou logos.

Par la présente convention, le Contractant prend acte du principe de mise en œuvre de la signalisation d'intérêt local dans le cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule. Il déclare confier la maîtrise d'ouvrage complète, achat et mise en œuvre, de son propre dispositif de signalisation à la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, qui l'accepte, dans les conditions:

- plan d'implantation du ou des dispositifs de signalisation
- modèle(s) de panneau(x)
- montant de la participation financière du Contractant joint en annexe

III – RECEPTION – PAIEMENT

Après constat de conformité des conditions à la présente convention, la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat facturera au Contractant le montant de la participation prévue en annexe.

Le règlement se fera par mandat administratif à réception de facture à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

FAIT à Cœur de Causse, le.....

Le Contractant

La Commune

La Communauté de
communes du Causse
de Labastide-Murat



SIGNALISATION D'INTERET LOCAL

Modalité financière- annexe

NOM DE L'ENTREPRISE

SIRET :.....

Adresse postale

DESIGNATION du panneau	Prix total	Participation de l'entreprise / 40 % du montant HT

Signature du Contractant



SIGNALISATION D'INTERET LOCAL

Convention de participation

PRÉAMBULE

Rappel du cadre législatif national :

- Le Code de l'Environnement et ses décrets d'application, notamment ses articles L581 et R581 régissant la publicité, les enseignes et les pré enseignes ;
- Le Code de la route et ses décrets d'application, notamment son article R418 ;
- L'arrêté du 24 novembre 1967 définissant les signaux devant être obligatoirement et exclusivement utilisés pour la signalisation routière, et l'arrêté du 22 octobre 1963, appelé Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR), en précise les conditions d'utilisation et d'implantation.

Rappel du cadre réglementaire local :

- La Charte départementale de la Signalétique d'information Locale ;
- La Charte signalétique du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ;
- Les principes de mise en œuvre définis par les représentants des Collectivités locales composant la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat.

En application des obligations et dispositions rappelées ci-dessus,

Il est convenu :

Entre :

La COMMUNAUTE de COMMUNES du CAUSSE de LABASTIDE-MURAT

Représentée par son président en exercice,

Adresse 8 Grande Rue du Causse, 46240 LABASTIDE-MURAT

Ci-dessous désignée "**la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat**",

Et :

La COMMUNE

Adresse

Tel :

Mail :

ci-dessous désigné "**le Contractant**".

I - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en place d'une signalisation propre aux équipements et/ou intérêts locaux du Contractant sur le territoire de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat dans le cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule.

II - CONDITIONS

- a) La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat assure la maîtrise d'ouvrage complète de l'opération en accord avec la ou les communes concernées et conformément aux dispositions convenues avec chacun des Contractants.
- b) La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat et les communes concernées se répartissent les coûts, dans les conditions adoptées par délibérations concordantes entre elles et suivant le devis signé.
- c) Le ou les panneaux de signalisation mis en œuvre dans le cadre de cette convention sont la propriété du Contractant qui devra en solliciter le remplacement à sa charge en cas de détérioration.
- d) Le Contractant s'engage à supprimer toute ancienne signalisation le concernant (publicité, pré-enseigne, panneaux divers), non conforme au cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule et s'engage à ne pas modifier le dispositif objet de la présente convention sans l'accord de la Communauté.
- e) Le ou les panneaux de signalisation étant la propriété de chacun des Contractants, chacun d'entre eux assume pour son ou ses panneaux la responsabilité du contenu. Le Contractant dégage toute responsabilité de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat en cas d'action ou recours de tiers quant au contenu de la signalisation mise en œuvre, les inscriptions ou logos.

Par la présente convention, le Contractant prend acte du principe de mise en œuvre de la signalisation d'intérêt local dans le cadre législatif et réglementaire rappelé en préambule. Il déclare confier la maîtrise d'ouvrage complète, achat et mise en œuvre, de son propre dispositif de signalisation à la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, qui l'accepte, dans les conditions générales et particulières :

- plan d'implantation du ou des dispositifs de signalisation,
- modèle(s) de panneau(x),
- montant de la participation financière du Contractant joint en annexe.

III – RECEPTION – PAIEMENT

Après constat de conformité aux conditions de la présente convention, la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat facturera au Contractant le montant de la participation prévue en annexe.

Le règlement se fera par mandat administratif à réception de facture à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

FAIT à Cœur de Causse, le.....

Le Contractant

La Communauté de communes
du Causse de Labastide-Murat



SIGNALISATION D'INTERET LOCAL

Modalité financière- annexe

Commune :

DESIGNATION du panneau	Prix total HT	Participation / 40 % du montant HT

Signature du Contractant

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026D82

Séance du 7 juillet 2026

L'An deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni à Nadillac, sous la présidence de Mme Sophie SARFATI.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 30	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :
Présents : 28	Pour : 29
Représentée : 1	Contre : 0
Votants : 29	Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie SARFATI, M. Nicolas DEBAISIEUX, M. Bernard COSTES, Mme Stéphanie NOURY, M. Jean-Pierre SABRAZAT, M. René COURDES, Mme Pyrène GARCIA, M. Ugo LAUR, M. Jean-Pierre VACHER, M. Jean-Paul PINQUIE, Mme Danièle RAMOS, M. Michel BONHOMME, M. Claude SAINT-MARTIN, M. Philippe ROTINI, M. Alain CROUZET, Mme Véronique CASAGRANDE, Mme Aurélie POUJADE, M. Marc ISSALY, M. Alain MARTY, Mme Roseline CHABROUX, M. Lionel VACOSSIN, M. Patrick PAPIN, M. Michel LAVERDET, M. Lionel CARRIERES, M. Christophe BENAC, M. Michel THEBAUD, M. Christian PONS.

ETAIT REPRESENTEE : M. Catherine LOUBIERE (pouvoir à M. René COURDES).

ETAIENT ABSENTES : Mme Laury MAYEUX , Mme Amélie VACOSSIN.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DEBAISIEUX

OBJET : Finances : DM 1 – Signalétique intérêt local

Vu, la délibération communautaire adoptant le budget principal primitif 2026 ;

Considérant, les recensements effectués pour la campagne de SIL 2026.

Madame la Présidente propose donc aux membres du Conseil la décision modificative suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 21 2158 34 5101	1 200,00		
D I 21 21838 OPNI 020		1 200,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	1 200,00	
	Réductions	1 200,00	
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	1 200,00
Solde Réductions	1 200,00
Ouv. - Réd.	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **AUTORISE** la Présidente à effectuer la décision modificative numéro 1 présentée ci-dessus au budget principal.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 et publication le 10/07/2026
 La Présidente

Cœur-de-Causse, le 7 juillet 2026

La Présidente
 Sophie SARFATI

Le secrétaire de séance
 Nicolas DEBAISIEUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026D83

Séance du 7 juillet 2026

L'An deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat dûment convoqué s'est réuni à Nadillac, sous la présidence de Mme Sophie SARFATI.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 30	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :
Présents : 28	Pour : 29
Représentée : 1	Contre : 0
Votants : 29	Abstention : 0

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie SARFATI, M. Nicolas DEBAISIEUX, M. Bernard COSTES, Mme Stéphanie NOURY, M. Jean-Pierre SABRAZAT, M. René COURDES, Mme Pyrène GARCIA, M. Ugo LAUR, M. Jean-Pierre VACHER, M. Jean-Paul PINQUIE, Mme Danièle RAMOS, M. Michel BONHOMME, M. Claude SAINT-MARTIN, M. Philippe ROTINI, M. Alain CROUZET, Mme Véronique CASAGRANDE, Mme Aurélie POUJADE, M. Marc ISSALY, M. Alain MARTY, Mme Roseline CHABROUX, M. Lionel VACOSSIN, M. Patrick PAPIN, M. Michel LAVERDET, M. Lionel CARRIERES, M. Christophe BENAC, M. Michel THEBAUD, M. Christian PONS.

ETAIT REPRESENTEE : M. Catherine LOUBIERE (pouvoir à M. René COURDES).

ETAIENT ABSENTES : Mme Laury MAYEUX , Mme Amélie VACOSSIN.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DEBAISIEUX

OBJET : Finances : DGF : Reversement aux communes des attributions compensant le transfert de la part CPS

Vu la réforme relative à l'attribution de la compensation part salaire (CPS) des communes appartenant à un EPCI à fiscalité additionnelle

En application des dispositions de l'article R.5211-12-2 du CGCT institué par l'article 10 du décret n°2024-391 du 26 avril 2024, les EPCI sont tenus de prendre une délibération avant le 31 décembre 2026 prévoyant le reversement de la part CPS aux communes, qui est considéré comme une dépense obligatoire.

Les montants exacts dus par les EPCI au titre du reversement figurent en annexe de l'arrêté ministériel du 16 avril 2026 publié au Journal officiel du 12 mai 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

La Présidente fait état pour la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat des communes concernées par le reversement :

Code INSEE	Libellé commune	Code SIREN	Part CPS à reverser à la commune par l'EPCI au titre de l'article L.5211-32 du CGCT en euros
46031	BLARS	244600573	249
46054	CANIAC DU CAUSSE	244600573	331
46113	FRAYSSINET	244600573	715
46138	CŒUR DE CAUSSE	244600573	34 164
46162	LAUZES	244600573	521
46204	MONTFAUCON	244600573	4 507
46252	LES PECHS DU VERS	244600573	2 466

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **AUTORISE** Madame la Présidente à effectuer les reversements présentés ci-dessous aux communes concernées.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication le 10/07/2026
La Présidente

Cœur-de-Causse, le 7 juillet 2026

La Présidente
Sophie SARFATI

Le secrétaire de séance
Nicolas DEBAISIEUX